

AgroBio Périgord Info

Le Bulletin de liaison des adhérents Mars - Avril 2007

EDITO d'Emmanuel Marseille

De l'espoir, il faut en avoir :

Notre département regorge de dynamisme en matière de projets structurant vis-à-vis de l'Agriculture Biologique.

En 13 ans d'accompagnement les producteurs, c'est la première année que je sens que les efforts consentis par tous, producteurs et salariés de l'association, portent leurs fruits. Avec vous nous préparons l'agriculture de demain, et contribuons activement à ce que la société progresse au niveau de ses choix en matière d'environnement, d'alimentation et de santé.

L'Agriculture Biologique d'aujourd'hui est un véritable terrain d'expérimentation pour l'ensemble de l'Agriculture de demain, c'est donc vers des perspectives meilleures qu'il faut se diriger, en fuyant la résignation.

La vie est un combat quotidien, mais ce combat mérite d'être vécu. Il est donc important d'être fier de ce que l'on est et de ce que l'on fait. Pour ma part, malgré les difficultés que notre réseau rencontre actuellement, je ne peux imaginer que son avenir soit remis en cause.

Notre action est d'utilité publique tout comme la vôtre et c'est ensemble qu'il faut continuer à panser les maux de notre planète : elle finira par s'en sortir.

		Dans ce nur	néro
Tribune Libre •Appel d'Orléans	p.2	Communication Promotion	p.7
Vie de l'Association • Assemblée Générale du 19 avril : retour sur les poin	p.3 nts abordés	•Appel aux exposants •Associations producteurs — consommateurs en Périgord	
L'Aquitaine cultive la Biodiversité •Un nouveau stagiaire à AgroBio Périgord	p.4	Actualités • Aides à la conversion 2007	p.8
AgroBio Périgord accompagne les filières p.6 • Une dynamique collective et une aventure humaine presque unique • Bientôt du fromage de chèvre Biologique (et donc sans		 Atues à la conversion 2007 Aides à la certification Appels à projets: un nouveau fonctionnement et un découpage de nos actions 	
OGM) transformé dans une laiterie du départem	ent	Billet d'humeur	p.9
	7	Agenda - Annonces	p.10-11

APPEL D'ORLEANS : UN MORATOIRE POUR UN PRINTEMPS SANS OGM

Considérant : Qu'il n'y a pas aujourd'hui de cadre légal résultant d'un véritable débat public sur la question des OGM (Organismes Génétiquement Modifiés) et de la responsabilité de ceux qui les disséminent,

Que la volonté de quelques opérateurs économiques d'imposer en 2007 la culture de plusieurs dizaines de milliers d'hectares de maïs transgénique s'oppose frontalement à la volonté de plus de 80 % des français qui ne veulent d'OGM ni dans les champs ni dans les assiettes,

Que le seul maïs OGM actuellement cultivable en France, le MON 810, n'a jamais été évalué conformément au cadre européen imposé par la directive 2001/18 qui exige notamment une évaluation des effets cumulés à long terme sur la santé et l'environnement, et de plus que les conséquences de la culture de maïs OGM sur la situation écologique et agricole spécifique à chaque région française n'ont pas non plus été évaluées,

Que les préjudices qui en résulteraient pour les systèmes agraires traditionnels remettraient en cause leur pérennité,

Que de nombreuses publications scientifiques montrent que la généralisation des cultures de maïs transgéniques entraîne obligatoirement la disparition de la liberté d'élever des abeilles sans risque de contamination et de cultiver sans OGM des maïs conventionnel, doux et biologique, tout particulièrement celle des petits paysans cultivant de petites parcelles,

Que l'intérêt majeur des PGM (Plantes Génétiquement Modifiées) est le brevet qui permet à quelques entreprises semencières d'interdire aux paysans de sélectionner leurs propres semences à partir de leur récolte et de leur imposer l'achat des pesticides liés à la culture des variétés qu'elles vendent,

Que l'intérêt économique de l'agriculture française réside avant tout dans sa capacité à répondre à la demande des consommateurs qui veulent des produits sans OGM, et qu'elle se ruinerait en prenant le moindre risque de perdre leur confiance,

Conformément au souhait de la majorité des français,

Conformément au moratoire déjà pris par le gouvernement français pour interdire les cultures de colza transgénique sur le territoire national,

Conformément aux votes de la France et de la majorité qualifiée des États européens reconnaissant le bien fondé des moratoires autrichiens et hongrois,

Conformément au principe de précaution inscrit dans la Constitution au travers de la Charte de l'Environnement,

Les délégués participant aux premières rencontres des États Généraux du Moratoire [1] réunis à Orléans les 26 et 27 février 2007 :

- exigent que le gouvernement adopte immédiatement un moratoire sur les cultures GM comme le lui permet la clause de sauvegarde prévue à l'article 23 de la directive 2001/18,
- demandent aux élus locaux et régionaux d'exiger ce moratoire, vu l'interdiction qui leur est faite de prendre les mesures locales nécessaires à l'interdiction de ces cultures,
- demandent aux parlementaires de faire les démarches nécessaires auprès du gouvernement pour qu'il notifie cette décision de moratoire à la Commission européenne,
 - demandent au gouvernement d'exiger l'application du moratoire aux niveaux européen et international.

Pour signer et faire signer l'Appel d'Orléans en ligne : www.moratoireogm.fr ou sur papier (demander un exemplaire à AgroBio Périgord).



Vie de l'association

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 AVRIL

Cette année l'AG s'est déroulée sur la commune de Conne de Labarde dans le Bergeracois avec une participation physique moyenne de nos adhérents mais avec beaucoup de pouvoir. Certains membres du CA ont été renouvelés: nouveau membre Richard DOUTHY viticulteur à Monestier, Fanny MONBOUCHE viticultrice à Monbazillac, membre sortant et non renouvelé: René MONBOUCHE, membres sortants renouvelés: Hervé CADART et Laurent GREGOIRE. Le nouveau bureau sera élu lors du prochain CA le 10 mai prochain.

Pour clôturer cette assemblée générale un repas convivial a été organisé par Le Gaec de Crozefond (47).

Voici les principaux thèmes abordés lors de cette journée :

FILIERE VIANDE (BOVINS ET OVINS)



Suite à une demande des producteurs et des opérateurs économiques vis-à-vis de l'organisation de la filière viande bio, Agrobio Périgord à lancé une enquête fin 2006 sur les aspects quantitatifs et qualitatifs de celle-ci.

Le bilan fût présenté lors de notre dernière assemblée générale. Force est de constater qu'une grande partie des animaux ne sont pas commercialisés par les deux principaux opérateurs économiques du département. La vente directe représentant 24% pour les bovins viande et 50% pour les ovins.

Les demandes exprimées lors des enquêtes sont dans la majorité des cas :

- ⇒ Un planning de l'offre
- ⇒ Avoir une grille de prix claire
- ⇒ Fonctionnement commercial et confiance vis-à-vis des opérateurs économiques
- ⇒ Références pour les produits en découpe vente directe (certification viande bio)

La demande exprimée d'organisation de la filière sur le département n'a pourtant que très peu mobilisé les différents acteurs. En effet un seul opérateur économique et 5 éleveurs (ovins et bovins) étaient présents. L'assemblée générale était l'occasion pour tous de se rencontrer et de débattre. Quel dommage! Quelles conclusions en tirer?

Au vue des personnes présentes et des débats, la problématique d'une production de qualité animaux finis et d'une commercialisation efficace reste entière.

Néanmoins deux responsables de la distribution (Biocoop) étaient présents. Il s'avère que se réseau de distribution au niveau Sud-ouest (60 magasins) connait des difficultés d'approvisionnements réguliers en viande de qualité. Il serait tout à fait envisageable d'entreprendre une démarche commerciale avec ce réseau pour la viande tranchée et conditionnée.

L'Eurl Laurent Mazière et les deux responsables Biocoop accompagnés par AgroBio Périgord, sont prêt à entreprendre une étude visant à la fourniture des points de vente sur le Sud-ouest.

La consommation par des achats quotidiens des consommateurs s'oriente naturellement vers des morceaux « nobles ». Il faut donc élargir la réflexion vers la transformation.

Contact Eric JOUSSAIN

PRESEAU FERME DE DEMONSTRATION

Une présentation du réseau et de son fonctionnement a été réalisée ainsi que l'édition des nouvelles fiches qui présentent les 18 fermes du département.

A l'issue de cette présentation plusieurs propositions ont été faites a l'assemblée et ont abouti à ces décisions :

La promotion du réseau		
Quel public visé:		
les agriculteurs et les		
formations agricole		
Quels moyens:	Approuvé	
création d'un dépliant		
cartographiant l'ensemble		
du réseau et présentant		
cette démarche de		
transmission du savoir.		
Animation et proposition	Approuvé	
de calendrier de	Ces rencontres seront	
rencontres sur les fermes	ouvertes à l'ensemble des	
du réseau pour les	adhérents d'AgroBio	
référents eux même	Périgord car chaque	
	adhérent représente un	
	référent potentiel susceptible	
	de venir rejoindre le réseau.	
Contribution financière	Sera soumis au Conseil	
des groupes de visiteurs	d'administration	
Panneaux à l'entrée des	N'a pas été retenu car ne	
fermes	correspond pas au public	
	ciblé	

NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET: WWW.AGROBIOPERIGORD



Nous avons inauguré le nouveau site d'AgroBio Périgord lors de notre AG. Se site va permettre aux consommateurs de trouver des producteurs en vente directe prés de chez eux.

Ce site permet également à nos adhérents d'avoir accès aux coordonnées des producteurs bio du département, de mettre à jour sa fiche contact, passer une annonce et télécharger des documents.

Dans les semaines à venir un code d'accès vous sera envoyé par mail à tous ceux qui sont à jour de leurs cotisations.

Ce site est le votre n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions.

Contact Séverine ALFIERI

UN DEPART BRUTAL

Pierre André SALARIS et sa femme étaient venus nous rencontrer l'automne dernier pour se présenter et adhérer à AgroBio Périgord. Ils avaient décidé ensemble de construire un projet de vie à SAINT ESTEPHE et de s'installer comme producteurs de légumes.

Régulièrement en contact avec nous et avec des producteurs voisins, ils s'étaient vraiment engagés dans cette aventure.

Malheureusement Pierre André nous a quitté dimanche 15 avril suite à un accident avec son tracteur. A 43 ans il laisse une famille et un projet inabouti. Les salariés d'AgroBio Périgord, le Conseil d'Administration ont une pensée pour lui et ses proches.

UN NOUVEAU STAGIAIRE A AGROBIO PERIGORD!

Bonjour à tous, Boris BERGER, je suis actuellement en stage à Agrobio Périgord et ce dans le cadre d'un Certificat d'Etude Supérieur en agriculture Biologique (CES) que j'effectue à l'ENITA de Clermont-Ferrand (63). Pour valider ce C.E.S je dois rédiger un mémoire sur un sujet bien précis et répondant à une problématique. En partenariat avec BIOTOP, je vais donc faire une étude et mettre en place des essais de lutte biologique sur les espèces s'attaquant aux denrées stockées (noix, farines, et céréales) et sur la pyrale du maïs. Je vais donc vous faire part de mes premières recherches et travaux.

Dans ce bulletin, je vous présente la pyrale du maïs avec un exemple de lutte biologique. Pour les denrées stockées, ce sera dans le prochain bulletin.

La pyrale du maïs (Ostrinia nubilalis) est un insecte de l'ordre des lépidoptères. Les larves de ce papillon sont connues pour les dégâts qu'elles peuvent faire sur les cultures de maïs. En s'alimentant de la moelle des tiges, les larves fragilisent les plants qui sont plus sensibles à la verse. Elles perturbent également leur développement et favorisent l'infestation par des champignons tels que les Fusarium.

Il existe un système curatif de lutte contre la pyrale : c'est la lutte biologique avec des trichogrammes brassicae.

La mise en place de ce système n'est pas systématique, il doit se faire en fonction du taux d'infestation et du nombre de génération prévisibles (2 parfois 3 cycles). Mais aussi de la valorisation de la culture du maïs. Ainsi sur du

L'Aquitaine cultive la Biodiversité

maïs ensilage, la mise en place de ce dispositif se justifie rarement (récolte plus précoce).

Des moyens préventifs sont à mettre en œuvre, avant de se lancer dans la lutte biologique. La rotation des cultures ainsi que le broyage et l'enfouissement des résidus de récolte sont des éléments très importants dans la lutte préventive contre la pyrale.

La lutte biologique

Les trichogrammes sont des micro-Hyménoptères Chalcidiens de la famille des Trichogrammatidea (microguêpes), ceux sont des parasitoïdes oophages. C'est-à-dire que l'adulte femelle pond ses œufs à l'intérieur de ceux de la pyrale, ses larves se développent à l'intérieur de l'œuf-hôte en se nourrissant de son contenu. L'œuf de pyrale est donc détruit.

La technique consiste à disposer des capsules qui peuvent contenir plusieurs générations de trichogramme à des stades différents d'évolution. Elles libèrent de grandes quantités de d'insectes adultes afin d'enrayer la prolifération de la pyrale.

Il existe plusieurs méthodes de lutte :

⇒Soit un lâcher unique avec un dispositif de 25 capsules par hectare. Capsules qui sont répartis sur la parcelle au début du vol de la pyrale et qui contiennent quatre stades de trichogramme. Et ce afin qu'il y ait quatre vagues successives d'attaques de trichogramme.

⇒Soit la méthode renforcée qui correspond à deux lâchers par génération de pyrale. Les deux lâchers s'effectuant à 15 jours de décalage.

Comment déterminer le stade de la pyrale? Et quand effectuer le lâcher?

On peut suivre l'évolution et les différents stades de la vie de la pyrale à l'intérieur des résidus de récolte, et dans des cannes de maïs qui n'auraient pas été détruites.

La décision d'intervention peut se prendre après différentes évaluations :

- Par comptage, on détermine le taux de nymphose (Chrysalides), s'il est autour de 30% de chrysalides formées, on effectue le lâcher une semaine plus tard.
- ➤ En fonction de la somme des températures, il s'agit de 120° jour base 10 après le début de la nymphose (stade chrysalide).
- Par piégeage sexuel en disposant des pièges autour des parcelles, dans ce cas aussitôt des pyrales piégées, il faut effectuer le lâcher. Ce qui n'est pas toujours évident car le délai de livraison des trichogrammes est de 2 à 3jours.

Coût HT des traitements trichogramme sur la 1 ère et la 2 ème génération de pyrale

1ère génération:

Si un lâcher unique 42€/ha Si méthode renforcée avec deux lâchers 52€/ha

2ème génération :

Si un lâcher unique 55€/ha Si méthode renforcée avec deux lâchers 75€/ha Source : BIOTOP

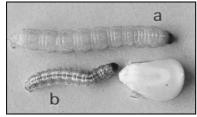
Une technique qui a le vent en poupe!

Cette technique connait une extension importante partout dans le monde car elle propose une méthode alternative aux insecticides, répondant aux soucis de la protection de l'environnement. Elle a une efficacité égale à celle des produits chimiques. Ainsi l'efficacité parasitaire sur pontes et l'efficacité larvicide des traitements trichogramme sont supérieures à 80%

Dans le monde, annuellement, on estime que plus de 32 millions d'hectares qui sont traités à l'aide de trichogrammes.

Attention !!!

Il existe une autre larve de papillon qui fait également beaucoup de dégâts sur le maïs, dégâts qui sont similaires à ceux de la pyrale. C'est la sésamie. Et sur laquelle la lutte biologique à l'aide des trichogrammes n'est pas efficace. Il est important de bien les différencier.



a) Larve de sésamie -b) Larve de pyrale

Premiers comptages : Résultats des comptages de pyrales sur des parcelles de maïs n'ayant pas été récoltés.

Avant la mise en place de la lutte biologique avec les trichogrammes contre la pyrale il est très important de bien identifier les espèces qui sont à l'origine des dégâts sur les cultures. Dans le cas présent la mise en place d'un dispositif de lutte biologique sur la parcelle située sur la commune de Béleymas aurait été inefficace car ce sont des sésamies et non des pyrales qui sont le plus présentes.

Comptage de pyrale et de sésamie à la Roquette au 16/04/07

Résultats ramenés à l'hectare

Nbre de pieds de maïs	60000
Nbre de pieds de maïs versés	16000
Nbre de pieds de maïs attaqués	38667
Nbre de pyrales vivantes	30667
Nbre de pyrales mortes	4000
Nbre de chrysalides de pyrale	2667
Nbre de sésamies	0
Nbre de sésamies mortes	2667
Nbre de chrysalides de sésamie	0
Pieds de maïs attaqués/Nbre de pieds de	
maïs	64,4%
Nbre de pieds versés/ Nbre de pieds	
pyralés	41,4%

Comptage pyrales et de sésamie sur la commune de Beleymas au 12/04/07

Résultats ramenés à l'hectare

Nbre de pieds de maïs	13644
Nbre de pieds de maïs versés	12000
Nbre de pieds de maïs attaqués	12889
Nbre de pyrales vivantes	1333
Nbre de pyrales mortes	578
Nbre de chrysalides de pyrale	0
Nbre de sésamies	4000
Nbre de sésamies mortes	1911
Nbre de chrysalides de sésamie	311
Pieds de maïs attaqués/Nbre de pieds de maïs	94,60%
Nbre de pieds versés/ Nbre de pieds pyralés	93,10%

Bibliographie:

Photo de J.Barloy (Ensa) Jacques Frandon (BIOTOP) Nicole Hawlitzky (Station de recherches de Zoologie, INRA Versailles) Firouz Kabiri

Adresses utiles:

BIOTOP

Route de Biot D4 06560 Valbonne Tél:04-93-12-17-89 Fax:04-93-12-14-06

E-mail: info@biotop.fr

Firouz Kabiri

Tél.: 04 93 12 37 90 - e.mail: fkabiri@biotop.fr

Jacques FRANDON

04.93.12.37.91 - e.mail : jfrandon@biotop.fr

BERGER Boris

Agrobio Périgord accompagne les filières

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE ET UNE AVENTURE HUMAINE PRESQUE UNIQUE....

Comme le GIE Périgord Terre de Saveurs avait su à son époque créer une émulation autour des produits de ses adhérents, AgroBio Périgord réitère l'expérience de la promotion et de la vente collective des produits bio sur des évènements hors région. Du 16 au 20 mai pas moins de 24 producteurs ont répondu présent à l'opération de promotion des produits du Périgord à Montmartre organisée et financée en totalité pour ce qui est des emplacements et des relations presse par le Conseil Général.



De cette opération sont nées plusieurs actions qui vont se pérenniser:

- ✓ Mise en relations entre membre du réseau bio de Dordogne
- ✓ Temps fort entre producteurs bio de filières différentes pour lesquels les occasions de se retrouver autour de la promotion des produits bio sont encore trop rares.
- ✓ Mutualisation des actions de promotion et vente qui indemnise les producteurs présents (ambassadeurs de la bio) pour permettre aux exploitations qui n'ont pas les moyens humains et/ou financiers de profiter de ces opérations.
- ✓ Création d'outils de communication collectif en vue de proposer une structuration qui peut intéresser un public de professionnels de la distribution.

Des perspectives à court terme au sein même d'AgroBio Périgord sont prévues notamment sur une adhésion forte et donc une augmentation du nombre d'opérateurs producteurs, transformateurs et distributeurs associés à ce type de projet.

Emmanuel MARSEILLE

BIENTOT DU FROMAGE DE CHEVRE BIOLOGIQUE (ET DONC SANS OGM) TRANSFORME DANS UNE LAITERIE DU DEPARTEMENT.

Parrainé par le PETIT BASQUE, la laiterie CHENE VERT est venue rencontrer AgroBio Périgord pour développer la transformation de 400 000 litres de lait de chèvres certifiés AB.

Pierre DESPORT le PDG souhaite travailler dans la même optique que le Petit Basque. Les deux entreprises sont d'ailleurs partenaires.

Le Marché:

La distribution demande une gamme de produits et surtout un minimum de volume en fromage.

La laiterie peut devenir leader sur ce secteur de production. Cette position peut durablement se maintenir si le développement de la production s'effectue en tenant compte des capacités locales à couvrir les besoins en alimentation des troupeaux, pour une traçabilité maximum, un maintien et un développement des exploitations productrices de céréales bio.

Indicateurs:

400 000 litres de chèvres.

10 à 15 producteurs, dont 2 déjà en bio, les autres sont à convertir et à prospecter.

Plan d'actions:

- ✓ Stratégie de production : Développer la production en privilégiant la maîtrise technique sur les cultures fourragères, l'alimentation et le suivi sanitaire des troupeaux.
- ✓ Stratégie de commercialisation : Renforcement des partenariats et des informations entre opérateurs de la filière pour des échanges sur les besoins, les contraintes des uns et des autres et sur le partage équitable de la valeur ajoutée.

Emmanuel MARSEILLE

APPELAUX EXPOSANTS

GORRE - Dimanche 19 Août 2007, Journée « consommation éco citoyenne ».

Dans le cadre de la fête annuelle du village de Gorre (87), le Comité des fêtes organise une journée sur le thème de :

La consommation éco citoyenne

Seront présents des stands de produits alimentaires biologiques, de commerce équitable, cosmétiques et textiles écologiques et équitables, éco habitat, énergies renouvelables...

Tout au long de la journée, diverses activités et attractions sont prévues autour du plan d'eau de Gorre, site agréable (bel espace nature à proximité de l'église) qui attire chaque année de nombreux visiteurs.

Pour le repas bio du midi, le comité proposera de faire griller les viandes achetées par les visiteurs et complétera le menu avec des produits (accompagnement, desserts, boissons...) non trouvables sur les stands d'alimentation biologique. Des tables seront installées et les couverts fournis.

Participez à cette fête et recevez le bulletin d'inscription et/ou obtenez plus d'informations en contactant Sandrine Méléro du Comité des fêtes au 06 13 45 58 67 (Appel préférable après 19H)

ASSOCIATIONS

PRODUCTEURS - CONSOMMATEURS

EN PERIGORD

A l'heure actuelle, AgroBio Périgord suit deux projets d'associations de ce type, peut être bientôt trois, et certainement dans le futur de nombreuses autres demandes vont nous parvenir vu la demande croissante émanant tantôt des producteurs, tantôt des consommateurs.

L'exemple de deux structures : des débuts différents

Le Panier bio de la Vallée de l'Isle, à Annesse et Beaulieu, 20 km de Périgueux, en zone urbanisée :

Catherine Mugnier, consommatrice militant pour des actes d'achat responsables, a discuté sur le marché de Périgueux avec son producteur bio de légumes (Didier Morvan) de son souhait de créer une structure de type AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne). Ce producteur fournit déjà une telle association dans la région bordelaise... Cette idée l'a donc aussitôt interpellé, et

Communication / Promotion

Didier Morvan a invité Catherine Mugnier à rencontrer les animateurs d'AgroBio Périgord, pour solliciter leur aide pour démarrer un projet et impulser la création d'une structure.

Catherine et Bernard Mugnier, Didier Morvan, Jean Philippe Gonzales et Nicolas Klotz, réunis une première fois par Emmanuel Marseille, ont posé ensemble les principes de base qui leurs tiennent à cœur. Très vite, le jeudi 1er mars, se déroule l'assemblée générale constitutive de l'association loi 1901. Les consommateurs potentiels sont invités par voie de presse, par un tract distribués sur les marchés et par bouche à oreille.



Assemblée constitutive le 1er mars à Annesse et Beaulieu

Environ 50 consommateurs et producteurs ainsi que des élus étaient présents à cette première rencontre, et l'on peut imaginer, uniquement par le relationnel, atteindre rapidement sans difficulté les 80 abonnements (paniers) dans un futur proche. Les adhérents pourront se procurer des légumes, des œufs, des fruits, de la viande, des volailles, du miel, et bientôt du pain...

L'aide active de la municipalité qui met à la disposition de l'association sa salle des fêtes chaque mardi soir est à noter comme un élément de logistique très important pour le démarrage.

Estelle Borderie a repris par la suite l'animation du groupe, et plusieurs réunions du conseil d'administration ont permis d'avancer sur des points aussi importants que la charte de l'association, ses fonctionnements, les productions disponibles, les engagements des producteurs et des consommateurs...

La soirée conviviale de lancement de l'association se déroulera le mardi 29 mai à la salle des fêtes de Gravelle sur la commune d'Annesse et Beaulieu. Les producteurs présenteront concrètement leurs produits et les consom'acteurs présents pourront adhérer à l'association à ce moment là. Les premières commandes seront prises, puis *les premiers paniers seront distribués le mardi suivant 5 juin*, à Gravelle.

Région d'Eymet et Bergerac sud

A Serre et Montguyard, située à 25 km au Sud de Bergerac, à la frontière avec le Lot et Garonne dans une zone rurale, les débuts sont tous différents.

Anne Le Maout, maraîchère bio installée depuis deux ans, a toujours souhaité mettre en place un système de vente au panier. Elle livre elle aussi à l'heure actuelle une association producteurs / consommateurs en Gironde.

Depuis son installation, elle a fait la connaissance d'autres producteurs autour de chez elle, et elle provoque une première réunion le 16 février avec Olivier Bagard, Thierry Baudry, Catherine Bos, Gilles Chatelier, pour connaître les attentes de chacun en terme de vente collective, avec l'idée d'offrir un service plus varié que le simple panier de légumes aux futurs abonnés.

Estelle Borderie d'AgroBio Périgord est sollicitée pour participer à la seconde réunion du groupe de producteurs courant mars. AgroBio Périgord propose donc son accompagnement jusqu'à la mise en place de la première distribution.

L'animation mise en place clarifie le rythme des distributions, les produits proposés, les questions de prix et la notion d'engagement des producteurs, leurs attentes concernant les engagements consommateurs. Les fichiers de clients locaux de chaque producteurs sont compilés avec des adresses triées de visiteurs de la foire bio de Bergerac, un tract soigné est conçu pour inviter les consommateurs potentiels à l'assemblée générale constitutive le 26 avril 2007 à Fonroque (envoyé nominativement à 300 personnes, et également distribués sur la région d'Eymet) et un échéancier précis fixe le démarrage des adhésions et des premières commandes au 9 juin, sur le marché de Printemps Bio chez Olivier Bagard, au camping Lou Tuquet.

Les deux projets, l'un impulsé par des consommateurs, l'autre par des producteurs, laissent entrevoir un bel avenir pour ces structures, <u>et un fort potentiel de développement et de structuration économique</u> pour l'agriculture biologique du département. En effet, ces associations dont les adhérents manifestent un fort engagement envers les producteurs pourront susciter ou favoriser des installations et permettre la pérennisation de fermes bio parfois fragilisées par des difficultés de commercialisation.

La création de structures producteurs consommateurs devient pour AgroBio Périgord un des objectifs de structuration de la filière biologique, tout en assurant une excellente promotion des produits auprès d'un public local qui n'est pas forcément déjà consommateur de bio.

 $Contact: Estelle\ BORDERIE$

Collection de cartes postales Périgord »



En partenariat avec la chambre d'agriculture une collection de cartes postales « Périgord » a été réalisée pour promouvoir différentes filières (fermes ouvertes, bienvenue à la ferme, marché de producteurs de pays.etc...). AgroBio Périgord à choisi de promouvoir l'agriculture biologique au travers d'une carte dont vous trouverez un exemplaire dans ce bulletin.

Ces cartes postales sont disponibles à la vente par lot de 50 au tarif de 14,35€ TTC.

Contact Isabelle BRAJOT

Actualité

AIDES A LA CONVERSION 2007:

Pour certains agriculteurs porteurs d'un projet de conversion, l'attente fut longue : plus de 10 mois pour avoir le nouveau dispositif. Aujourd'hui, cela fait 10 jours que nous avons en mains les formulaires et la seule et unique date de dépôt du dossier c'est le 15 mai. Il va falloir aller vite!

Séverine lance donc un dernier appel à tous ceux qui ont un projet de conversion et qui n'ont pas donné de nouvelles : « le temps nous ai compté surtout pour les viticulteurs qui ne sont pas connu au niveau du service PAC, c'est pourquoi il faut me contacter au plus vite ».

Ci-dessous les détails de la MAE - CAB qui est en cours de validation à Bruxelles :

1. une seule date de dépôt de dossier le 15 mai pour un contrat de 5 ans :

Il faut impérativement avant le 15 mai

- s'être engagé auprès d'un organisme de contrôle (la demande d'aide à la conversion doit impérativement être déposée moins d'un an après l'engament auprès d'un OC),
- o se notifier auprès de l'Agence Bio.
- 2. Le cumul CAB + PHAE est impossible sur une même parcelle (possibilité de la dénoncer)
- 3. Le montant CAB est plafonné à 7 600 € / an / exploitation

4. Montant de l'aide par production :

Maraîchage	600 € / ha / an
Cultures légumières de plein	350 € / ha /an
champ, arboriculture,	
viticulture, PPAM	
Cultures annuelles (dont	200 € /ha /an
prairies temporaires)	
Prairies, châtaigneraies	100 € /ha /an

Contact Séverine ALFIERI

AIDES A LA CERTIFICATION:

Courant du mois de février, le Conseil Régional d'Aquitaine vous à adressé un courrier expliquant son soutien en faveur de la filière bio avec entre autre une aide dés 2007 à la certification (80% de la facture).

A ce jour nous n'avons pas de formulaire pour cette aide. Cependant, vous pouvez adresser un courrier au Conseil Régional et demander à pouvoir bénéficier de l'aide à la certification.

Conseil Régional d'Aquitaine 14 rue François de Sourdis 33077 Bordeaux Cedex.

RAPPEL CREDIT D'IMPOT:

Comme l'année dernière les producteurs bio peuvent bénéficier du crédit d'impôt. Pour être éligible il faut que :

- ▶ 40 % au moins des recettes proviennent d'une activité certifiée en bio
- ▶ Que l'agriculteur ne soit pas titulaire d'un CTE ou CAD conversion sauf si au moins 50% de la surface est déjà en bio et n'est donc pas touché par ces dispositifs.

Nous vous informons que ce crédit d'impôt est rétroactif, les agriculteurs qui n'en n'ont pas bénéficié en 2006 peuvent encore en faire la demande auprès du centre des impôts.

Courant mars nous avons envoyé à tous les producteurs bio du département le formulaire 2079-BIO-SD qui doit être renvoyé avec vos déclarations, si toute fois vous ne l'aviez reçu contactez nous.

APPELS A PROJETS: UN NOUVEAU FONCTIONNEMENT ET UN DECOUPAGE DE NOS ACTIONS.

Comme cela vous a été expliqué précédemment le Conseil Régional a réaffirmé son soutien à l'Agriculture Biologique. Toutefois l'avenir de votre association est incertain et lors de la présentation des aspects financiers à l'Assemblée Générale d'AgroBio Périgord, le 19 avril dernier, le commissaire aux comptes a alerté le conseil d'administration sur les risques potentiels liés notamment à l'absence de conventions attributives de financements

pour l'année 2007 et aux désengagements de l'Etat et de l'Europe sur nos dossiers.

Le Conseil Régional suite à l'audit qu'il a réalisé en 2006 a mis en place une série de mesure pour répondre aux différentes problématiques, certaines vous concernent directement, c'est le cas des chèques conseils ou de l'aide à la certification, d'autres s'adressent aux structures de développement de l'Agriculture Biologique (Chambre, CIVAM BIO, AgroBio Périgord etc...)

Pour pouvoir bénéficier de ces aides AgroBio Périgord doit répondre à des appels à projets, ce fonctionnement accentue la charge de travail administrative pour les salariés de nos associations, et augmente le manque de lisibilité ainsi que le traitement vertical des actions.

La transversalité qui faisait que notre approche de développement de l'Agriculture Biologique une spécificité de nos structures risque d'être lissé. Veillons ensemble à ne pas dériver...

A ce jour AgroBio Périgord a répondu à 11 appels à projets, nous vous communiquerons dans le prochain bulletin la liste des appels à projets présentés et retenus.

Emmanuel MARSEILLE

Billet d'Humeur

Notre assemblée Générale s'est déroulée dans le Bergeracois le jeudi 19 avril. Comme les autres années, la soirée a été très conviviale et sympathique. Je regrette néanmoins la présence en trop petit nombre des personnes concernées par le dossier viande, un seul opérateur économique, l'Eurl Laurent Mazière, avait répondu à notre invitation...

Aujourd'hui, les semis de maïs démarrent, certains paysans ont déjà semé, d'autres le feront très prochainement. Serons-nous envahis d'OGM comme nous le promettait la Coop Pau Euralis ? Info ou intox ?

Claude Ménarra qui a tant fait parler de lui en 2006 avec 100 ha de maïs OGM se retrouvait au tribunal de Marmande le 5 avril suite à la pollution qu'il avait engendré l'an passé sur les ruches d'un apiculteur voisin.

L'avocat lors du procès en référé demandait l'interdiction à Mr Menarra de semer son maïs source de pollution. Pas de chance, le délibéré sera rendu le 24 mai... après les semis! On peut craindre le pire.

Nos collègues Basques ont quant à eux fait le siège de la Coop Lur Berri à St Palais afin d'empêcher la distribution d'OGM. Après plusieurs jours d'occupation, ils ont réussi à négocier l'arrêt des ventes jusqu'au résultat du 2ème tour des présidentielles.

Il ne resterait plus qu'à connaître la position des têtes de liste pour éviter le pire. Hélas le pire pourrait être à venir.

En effet, François Bayrou éliminé aujourd'hui se prononçait sans précision sur la date pour un moratoire.

Ségolène Royale annonce très clairement la couleur « si je suis élue, dés le 11 mai il y aura l'annonce du moratoire! ». Quand à Nicolas Sarkozy il préfère visiblement éviter le sujet et attend l'élection pour en discuter.

La Bio doit vivre, elle doit exister sans OGM, aujourd'hui seule Ségolène Royale nous apporte des garanties sur ce sujet. Je ne veux pas d'un président qui balaye la Bio d'un revers de mains!

Gérard Joulain



Agenda

LES OGM PARLONS EN!

Après une projection DVD de «THE FUTUR OF FOOD», nous échangerons sur les dangers des organismes génétiquement modifiés. Chacun peut apporter ses documents et ses réflexions sur le sujet.

Ceci se passera au château Laroque, chez Jacques De La Bardonie, en toute convivialité, le dimanche 29 avril à partir de 14h30.

Pour s'y rendre, à St Antoine de Breuilh, au carrefour de la pharmacie, tourner vers le Breuilh et suivre les flèches : château Laroque.

PRINTEMPS BIO 2007 EN DORDOGNE... ...CONSOMMER BIO, C'EST VOIR PLUS LOIN

SUR LE THEME DU COMPOSTAGE DE DECHETS VERTS A LA FERME

Distribution gratuite de compost en fin de visite, réflexion sur une autre façon d'acheter et de consommer, avec l'association de consommateurs et producteurs bio « Le panier bio de la vallée », marché bio et repas composé au fil des bancs des producteurs (tables et chaises à disposition), animations musicales, dialogue avec les producteurs bio, disponibles pour répondre à toutes vos questions...

GAEC DES CHARMES – Le Haut Boisset – 24110 ST AQUILIN – Tél. : 05 53 03 79 97

ET AUSSI, PARTOUT EN DORDOGNE...

$rac{\#Dimanche\ 3\ juin\ -\ 10\ h\ \grave{a}\ 18\ h}{\text{March\'e}}$ March\'e de Producteurs bío et artísans locaux au

village

Marché bio et artisanal sur la place du village ; chaises et tables à disposition dehors ou à l'intérieur selon météo, pour déguster dès midi les produits achetés sur les stands, animation musicale.

Mme LAUNAY Nelly - Tendou - 24400 ST FRONT DE PRADOUX - Tél. : 05 53 81 16 09

₩ Vendredi 8 juin à partir de 17 h :

Míní marché et repas bío à la Bíocoop de BERGERAC

Rencontre avec l'équipe du magasin et les producteurs biologiques locaux référencés dans le magasin, dégustation de produits, animation musicale.

BIOCOOP - 71 avenue Paul Doumer 24100 Bergerac (Route de Marmande) - Tél. : 05 53 27 22 22

** Semaine « Cantines scolaires à l'heure bio... »

AgroBio Périgord organise des repas servis aux enfants de maternelle et primaire, et même dans une crèche. Les produits bio proviennent de la région ou de commerces locaux et sont cuisinés par les cantinières des écoles.

> Contact : Eric JOUSSAIN d'AgroBio Périgord -Tél. : 06 82 87 99 63

® Dimanche 9 juin − à partir de 10 h

Marché bío et artisanal

Nombreux stands, animation musicale, lancement d'une association producteurs/consommateurs locale (stand d'information, adhésion, information et échanges pour « consommer autrement ») dégustation des produits bio achetés sur place, dialogue avec les producteurs bio, disponibles pour répondre à toutes vos questions...

Camping à la ferme Lou Tuquet - Olivier BAGARD Le Mayne - 24500 Fonroque - Tél.: 05 53 74 38 32

Pour toute information complémentaire : Estelle BORDERIE - 05 53 35 88 18

** Formation : Des clés pour comprendre et appliquer la Biodynamie : les 15 et 20 juin ; 18 septembre et 2 octobre 2007 :

Ce stage s'adresse à toutes personnes intéressées pour comprendre les fondements de la Biodynamie et ses résultats. Dans un esprit d'ouverture scientifique, il allie les apports théoriques et les temps d'observations sur le terrain : plantes et sols.

Lieu : ferme de Ribeyroles au Change **Public** : agriculteurs et jardiniers

Pour toutes informations et inscriptions contacter : Bruno WEILLER ingénieur agronome à Prométerre la

Péchardie 24290 ST Léon/Vézère **Tél / fax** : 05.53.51.07.81

 $\pmb{Email: prometerre@wanadoo.fr}\\$

** Estivales Bio de Molières les 17et 31 juillet 14 Aout 2007.



RECHERCHE

♦ Installation en maraîchage bio par association ou reprise avec possibilité de salariat dans un premier temps. CV disponible à AgroBio Périgord.

Contact: Jean Philippe GREZES 06.27.34.13.72 ou par mail: lufrabap@caramail.fr

♦ Recherche travail saisonnier juillet et aout dans une ferme bio

Contact Anne BOUTIGNON 06.08.10.84.90

♦LA CIGALE ET LA FOURMIE

Superette bio (300m2) à St CYBRANET spécialisée dans les produits frais et produits du terroir recherche des producteurs bio : En fruits, légumes, produits laitiers, viande, volaille, charcuterie, pain, viennoiserie et autres produits diverses.

Prendre contact avec Mr HALPERT Erwan au 05 53 29 19 49 ou 06 86 11 00 61

OFFRE D'EMPLOI

♦ Nous recrutons un Maitre de chai qui aura la responsabilité de la production, des vinifications à la mise en bouteilles. Expérimenté, dynamique, il sera soucieux de la, recherche de vins à grand caractère, exprimant avant tout le terroir dont ils sont issus. Le vignoble s'étend sur 88 hectares avec une production annuelle de 4000 hl. 90% fait l'objet d'une mise en bouteille au château. Secteur : Bordelais − Blaye & Bourg sur les meilleurs coteaux. Disponibilité : début septembre 2007 Nos vins proviennent de nos vignobles conduits en Biodynamie.

Envoyer lettre de motivation avec CV + photo à <u>peybonhomme@terre-net.fr</u> ou par courrier à : Jean-Luc Hubert Peybonhomme 33390 CARS ou prendre directement RDV par tél. au 05.57.42.11.95

URGENT:

- ♦ La ferme Lapiche recherche pour les six mois à venir une personne pour participer aux travaux de la ferme :
- production : fourragère essentiellement : expérience en conduite agricole et fenaison
- transformation : fromagère de vache en tommes, pâte cuite, yaourts et fromage blanc
- commercialisation : vente directe (3 marchés), AMAP

Structure familiale sur 40 ha SAU en AB, 13 laitières

Logement : une caravane ; Rémunération à définir ensemble

<u>Personne recherchée</u>: expérience agricole souhaitable (élevage), pratique de la traite, permis VL indispensable, conduite tracteur souhaitable

Contact : Ferme Lapiche, Louis Lahais, 09350 Campagne sur Arize, T/F 05.61.60.15.11



A VENDRE

- ♦ 1 tonne de Sarrazin et 10 tonnes de foin Bio
- ♦ Foin et paille bio 2006 en boules de 180

Contact: Frédéric PRADEAU 06.71.59.78.82

Contact : Dominique LECONTE 06.83.24.41.35

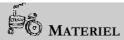
Contact: Hervé LOLLIVIER 24500 ST INNOCENCE 05.53.23.83.02

♦ Foin de luzerne 1ère, 2éme et 3éme coupe, balles 120 x150

Contact: Joseph SAMARRA 81990 LE SEQUESTRE 05.63.54.94.77

♦ 7 tonnes de foin bio récolte 2006 120x120

Contact Davy DEUVE 06.81.23.85.20



A VENDRE

♦ Région de Bergerac Renault MASTER réhaussé rallongé; moteur HS pour réparation ou pièces; vendu sans contrôle technique prix : 400€ ferme.

Contact: Gilles BORDERIE répondeur 05.53.24.88.58

♦A vendre **épandeur à fumier** latéral Howard (petit prix), une **benne à vendanger** avec une vis sans fin SIMONEAU

Contact Davy DEUVE 06.81.23.85.20

DIVERS

♦COMPOST DE CHAMPIGNONNIERE garantie Bio, disponibilité importante

Contact : Champignonnière de Chancelade 05.53.04.74.71

♦FERRAMOL: Un anti limace autorisé en bio

Peut s'utiliser directement sur le sol. Ce produit est disponible à la SARL MIKROKOSMOL à Montauban conditionnement possible 1 ou 25 kg.

Contact Marc MIETTE 08.75.56.83.10

Conception, mise en page et coordination de ce numéro :

Séverine ALFIERI

Rédaction: Gérard JOULAIN, Emmanuel MARSEILLE, Estelle BORDERIE, Eric JOUSSAIN, Maxime LETE, Patrice GAUDIN, Boris BERGER, Séverine ALFIERI

Tirage:160 exemplaires

Pour proposer un article, un thème, annoncer une manifestation (foire ou marché), passer une annonce dans le prochain Agrobio Périgord Info, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone, fax ou e-mail.

Contact : Séverine ALFIERI au 05.53.35.88.18 adap.bio@wanadoo.fr

Les actions d'AgroBio Périgord sont soutenues par :







AgroBio Périgord - 20 rue du Vélodrome - 24000 PERIGUEUX

Tel.: 05 53 35 88 18 Fax: 05 53 03 75 68 email: adap.bio@wandoo.fr

Site: www.agrobioperigord.fr